

gouvernement, nous a été révélé de façon dramatique ces derniers mois par les mouvements de contestation dans les universités. Une citation des plus pertinentes ici m'est tombée sous la main dernièrement et j'aimerais la signaler à la Chambre:

Tout ce qui nous entoure nous démontre que tous nos besoins peuvent être comblés sur-le-champ. En quelques jours, voire quelques heures, nous pouvons nous rendre n'importe où dans le monde. Les communications sont l'affaire d'un instant, les divertissements également. Faut-il s'étonner que des jeunes qui vivent dans une telle ambiance désirent voir la réalisation immédiate de leur idéal sur le plan spirituel comme sur le plan matériel et un changement immédiat du régime politique et social?

Ceux d'entre nous qui siègent ici depuis un certain temps savent qu'il est impossible d'apporter des solutions automatiques aux problèmes politiques et sociaux de notre nation. Les délibérations parlementaires qui tentent d'aboutir à une unanimité de vues, ne peuvent que se dérouler lentement dans le cadre de notre régime parlementaire traditionnel. Il est regrettable qu'on ait ravalé, ces derniers temps, le rôle du Parlement vu la nécessité de faire vite. Voilà ce qu'a expliqué dans son exposé l'auteur de cette motion. Un colloque de jeunes ou un parlement de jeunes, peu importe le nom, organisé annuellement sous la surveillance des députés et des fonctionnaires de la Chambre inspirerait certainement aux générations montantes une optique plus intelligente et plus responsable des affaires de l'État. Voilà pourquoi, et je pourrais énumérer encore bien d'autres raisons, j'espère que la Chambre approuvera la motion à l'unanimité.

• (6.40 p.m.)

[Français]

M. Jacques Guilbault (Saint-Jacques): Monsieur l'Orateur, c'est la première fois que j'ai l'occasion de parler en cette enceinte depuis mon élection et je puis vous assurer que les applaudissements non encore mérités que distribuent, de part et d'autre de la Chambre, les honorables députés ne sont pas sans m'émouvoir un peu.

Je désirerais, en premier lieu, féliciter sincèrement l'honorable député de Palliser (M. Schumacher) qui nous a présenté ce projet de ce que j'appellerais un jeune Parlement. L'honorable député de Palliser est un jeune député, tout comme moi, et je pense bien que ce projet qui concerne la jeunesse lui va bien et qu'il se devait de le présenter.

Depuis longtemps, j'avais entendu parler de ces projets de jeune Parlement et je m'y intéressais beaucoup. L'occasion m'est donnée, aujourd'hui, d'appuyer cette motion. La raison principale qui me porte à l'appuyer, c'est le désintéressement lamentable qu'on re-

trouve, de part et d'autre au Canada, au sujet de la politique fédérale.

D'une élection à l'autre, dans les diverses circonscriptions, les candidats dépensent des sommes énormes non seulement pour se faire élire, mais aussi pour intéresser les gens à la politique, pour les faire bouger, pour les faire discuter et, aussi, pour les faire voter.

Dans ma circonscription, j'ai remarqué qu'après les efforts que six candidats ont déployés durant un mois et demi, même pas 50 p. 100 de la population s'est déplacée pour aller aux urnes. Ce désintéressement provient sans doute du fait que la population n'est pas renseignée, et quand on parle de jeune Parlement, on tente ici d'intéresser cette partie de la population qui sera l'«électorat» de demain, la jeunesse, et c'est pour cette raison que je désire appuyer, aujourd'hui, ce projet de jeune Parlement.

Ce projet offrirait des avantages certains: le premier serait l'éducation politique. Nos jeunes, aujourd'hui,—comme l'ont dit mes préopinants—sont mal renseignés à l'école au sujet de la politique et des institutions parlementaires. Nos jeunes d'aujourd'hui revendiquent et contestent; ils désirent obtenir, de jour en jour, de mois en mois, toujours plus des gouvernements. Cependant, ils savent moins quelles sont les responsabilités d'un ministre, ils connaissent moins ce que sont les budgets. Quand ils revendiquent, ils oublient souvent que pour donner, le gouvernement doit aller chercher des fonds dans leurs poches, dans celles du contribuable. L'éducation politique fait défaut quant on quémande sans arrêt, sans reconnaître que l'argent doit provenir de quelque part.

A mon sens, un jeune Parlement, un Parlement modèle comme celui qui est proposé, permettrait à des jeunes Canadiens de venir s'initier à toutes ces complications de la vie politique canadienne, de venir voir le beau et, aussi, le mauvais côté des choses. Cela leur permettrait de retourner chez eux et de communiquer leur enthousiasme aux jeunes qui les entourent et, comme je le disais tantôt, intéresser la jeunesse d'aujourd'hui aux choses politiques, c'est préparer l'«électorat» de demain à être responsable.

Il y a d'autres avantages aussi. Au fait, un jeune Parlement constituerait un forum. La jeunesse d'aujourd'hui a beaucoup à dire; elle veut se manifester et, de fait, elle se manifeste. Dans les universités, des comités fonctionnent; on veut de la cogestion, on veut gouverner. Partout, les jeunes veulent parler, mais quand il s'agit de sujets politiques, ils n'ont pas d'endroit, ils n'ont pas de tribune à leur disposition, si ce n'est les associations de jeunesse politique à travers le pays. Cependant, là encore, ces associations sont partisans.